

Titre

La Constitution comme palimpseste

Résumé

Le palimpseste désigne à l'origine un manuscrit sur parchemin d'auteurs anciens que les copistes du moyen âge ont effacé, puis recouvert d'une seconde écriture, sous laquelle l'art des modernes est parvenu à faire reparaître en partie les premiers caractères(1). En littérature, la notion de palimpseste a été développée par Gérard Genette pour mettre en lumière les rapports de transcendance entre différents textes. Les rapports de transtextualité, c'est-à-dire de mise en relation, manifeste ou secrète, entre différents textes(2), dépasse le seul champ des études littéraires en ce que cette grille d'analyse s'applique à tout texte, quelle que soit sa nature. La Constitution qui se présente comme un texte avant d'être une norme dans les traditions de droit écrit, peut être l'objet d'une étude transtextuelle. Cette dernière présente un double intérêt.

D'une part, à partir du texte de la Constitution, il est possible de remonter vers les textes sources et de comprendre comment ces derniers, au fil des procédés de réécriture, ont conduit à celui-ci. Par un processus réflexif, la Constitution en son état textuel actuel procure, quant à elle, un nouvel éclairage sur ces textes antérieurs et leur lecture. De la sorte, envisager la Constitution comme palimpseste permet non seulement de faire apparaître les différents hypotextes et les rapports que ceux-ci induisent avec l'hypertexte qu'est la Constitution mais aussi, d'autre part, de comprendre comment l'hypertexte génère une lecture spécifique de ces hypotextes. La genèse du texte constitutionnel est ainsi mise en lumière. D'autre part, il est possible d'aller au-delà du texte constitutionnel, en s'intéressant aux textes dérivés de la Constitution. La prise en considération des hypertextes de la Constitution interroge nécessairement sur l'autonomie de celle-ci. La diversité des hypertextes, tant en ce qui concerne leur nature que leur fonction, met alors en évidence non plus l'élaboration mais le destin du texte constitutionnel. La Constitution, entendue comme un hypotexte, se recouvre d'écritures à tel point que sa lecture peut en être déformée. La fortune du texte constitutionnel est ainsi questionnée.

Appréhender la Constitution en temps que palimpseste conduit à un travail qui confine à celui de l'archéologue. Il ne s'agit pourtant pas d'en rester à un aspect purement descriptif pour retracer l'historique des textes qui apparaissent dans une Constitution donnée – en l'occurrence celle du 4 octobre 1958 – mais de montrer quelle dynamique de lecture entraîne une telle conception de la Constitution.

(1) Dictionnaire Le Littré, Palimpseste

(2) GENETTE G., Palimpsestes. La littérature au second degré, Paris, Seuil, coll. « Poétique », 1982, p.7